



Loyers incomplets (cause APL diminuées)

Par mlp, le 15/06/2015 à 10:48

Bonjour,

Je souhaiterais obtenir de l'aide pour mes parents qui louent un appartement à une famille depuis plusieurs années. Cette famille perçoit des aides APL qui sont directement versés à mes parents bailleurs. Or, depuis janvier 2015, la CAF a écrit à mes parents (et aux locataires) pour leur dire que le montant des APL avait été diminué d'environ 15€. Mes parents ont donc demandé aux locataires de réajuster le montant du loyer (en payant 15€ en plus), pour obtenir un loyer "complet". Les locataires font la sourde oreille et mènent mes parents en bateau lorsqu'ils se rencontrent ou qu'ils les ont au téléphone....

Mes parents leur ont envoyé un recommandé dans lequel ils expliquent la situation et leur demandent de régulariser la situation à partir du mois de juin... mais les locataires n'en ont pas tenu compte et continuent de verser le même montant.

PREMIER POINT:

Mes parents souhaiteraient maintenant les notifier qu'ils allaient engager une procédure... mais du coup est-ce la meilleure solution (vu que les discussions "amicales" ne mènent à rien) ? Pensez-vous qu'il faille contacter un huissier pour demander un commandement de payer ? Combien ça coûte ? Qui doit payer quoi (locataire ou bailleur) ? J'ai lu et entendu tellement de sons de cloches différents, je suis perdue... et mes parents sont un peu désespérés...

DEUXIEME POINT:

Ce n'est pas la 1^e fois que cette famille fait preuve de mauvaise foi, mes parents leur ont fait un nombre incalculable de "fleurs" pour pas mal de choses (montant du loyer renégocié, travaux de déco offerts... bref, ils en profitent donc il est temps de dire stop). Mes parents ne seraient donc, par conséquent, pas du tout contre un départ de ces locataires, histoire de repartir sur de bonnes bases (pourquoi pas avec une agence ou une GRL) ! D'autant plus qu'il s'agit d'un appartement que mes parents souhaiteraient habiter d'ici quelques années (pour leur retraite) donc ils préféreraient avoir des locataires sérieux dans leur futur logement... Du coup je voulais savoir si mes parents pouvaient leur demander de partir sous prétexte que je souhaiterais y habiter (*même si ce n'est pas tout-à-fait vrai...*) ?

Je vous remercie infiniment pour votre aide, longue vie à ce forum si utile !